

LES APE, ATOUTS ET FREINS A L'INTEGRATION REGIONALE DE LA CEMAC

Jean-Christophe Bounbou Bazika

**Centre d'Études et de Recherche sur les Analyses
et Politiques Économiques (CERAPE)**

Brazzaville Congo

cerape_congo@yahoo.fr boungoubazik@yahoo.fr

Plan

- Contexte
- Méthodologie
- Atouts
- Freins
- Scénarios alternatifs

Contexte

- Accord de Cotonou (avril 2003)
- un nouveau cadre de coopération économique et commerciale en conformité avec les dispositions de l'OMC afin d'intégrer les pays ACP dans l'économie mondiale. Ce cadre met au premier rang de ses priorités l'intégration régionale.
- Compatibilité avec les règles de l'OMC : application du principe de réciprocité
- Application à partir de 2008

Méthodologie

- Simulations sur la base d'un modèle d'équilibre partiel
- Logiciel WITT/SMART de la banque mondiale
- Base des données
OMC/CONTRADE/CNUCED

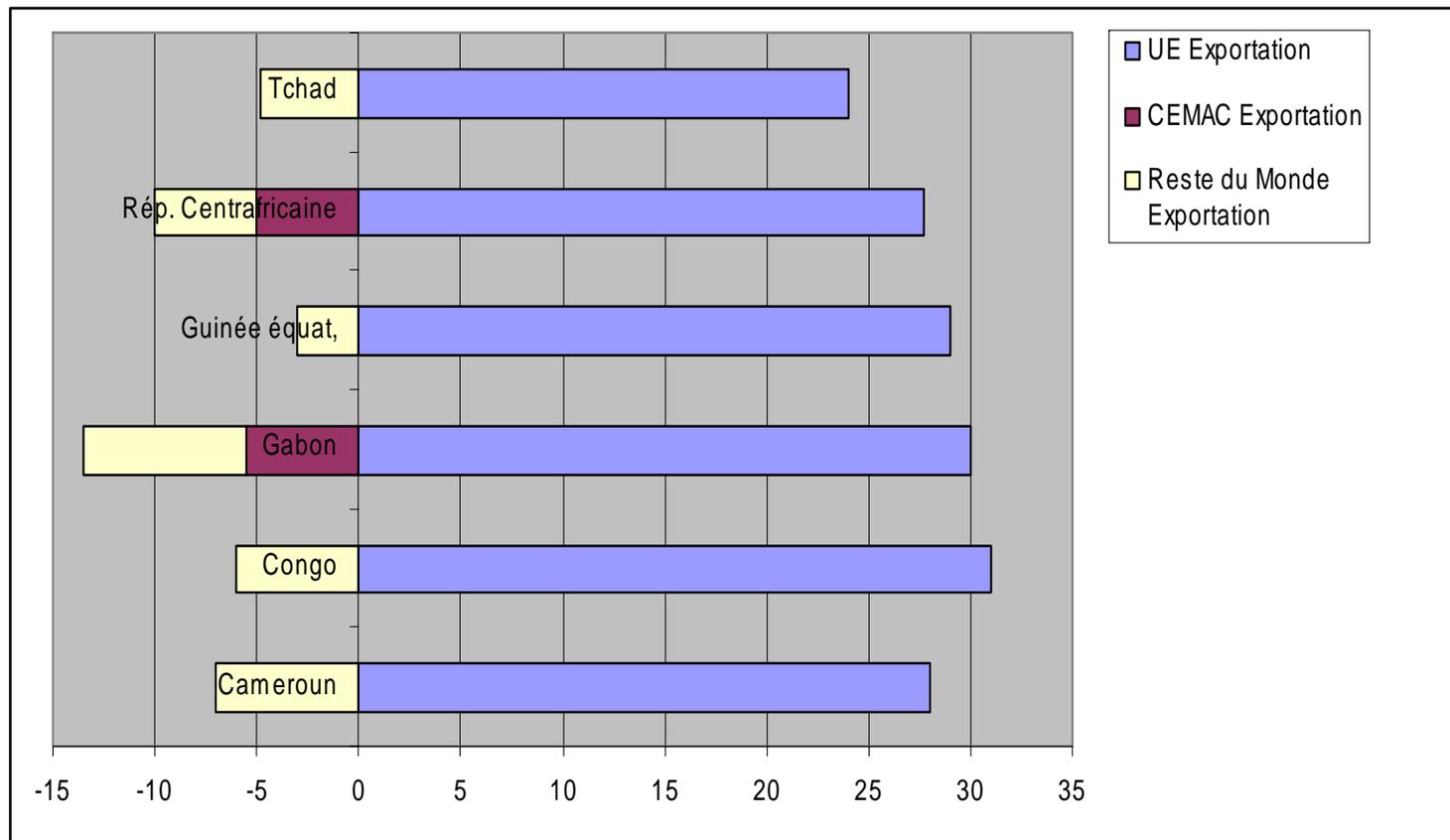
(Karingi et al, CEA, 2004)

Les atouts des APE

- Amélioration de l'accès des produits de la CEMAC sur le marché européen, en particulier les produits agricoles sujets à une forte protection
- Amélioration du surplus du consommateur à cause de la baisse des prix des produits entre autres alimentaires importés de l'UE

Les freins des APE

Création et détournement de commerce



Difficultés d'écoulement de la banane et du sucre

- Selon l'entreprise Saris-Congo, les réformes des marchés américain et de l'UE auraient comme conséquence une baisse d'environ un tiers de son chiffre d'affaires. Un plan de restructuration de l'entreprise a été élaboré. Il devra coûter 11,5 milliards de francs CFA (17,5 millions d'euros), et permettre à l'entreprise de développer ses plantations, renforcer ses capacités de stockage et écouler une partie de sa production sur le marché de la CEMAC

Scénarios alternatifs

- **Scénario étalon** défendu par l'UE

ALE devrait se traduire par 90% d'échanges libéralisés et un agenda des étapes d'intégration

- **Scénario APE allégé** défendu par l'Île Maurice

ALE devra permettre la libéralisation de 60% des échanges

2 étapes du processus d'intégration : sud-sud d'abord, puis nord-sud ensuite.